Grands Défis Canada[MD]
Grand Challenges Canada

Being_

Demande de propositions

Ouverture des demandes : 3 mars 2026

Date limite pour postuler : 31 mars 2026

In partnership with Canada

fondation BOTNAR

UNITED FOR GLOBAL MENTAL HEALTH

NIHR | National Institute for Health and Care Research

UK International Development
Partnership | Progress | Prosperity

SCIENCE FOR AFRICA FOUNDATION

oxygen

Aperçu général

L'Initiative Being se concentre sur la prévention et la promotion de la santé mentale auprès des jeunes. Dirigé par Grands Défis Canada, Being investit dans des solutions qui abordent les causes profondes de la détresse. Cette approche permet de prévenir l'aggravation de la détresse, renforçant ainsi les milieux de vie au sein desquels les jeunes évoluent, apprennent et grandissent. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les soins cliniques, l'initiative s'intéresse aux conditions sociales et structurelles globales qui influent sur la santé mentale et le bien-être des jeunes, notamment les relations, la sécurité, la stigmatisation, l'égalité des chances et les liens sociaux.

Being est présente dans 12 pays prioritaires : **la Colombie, l'Équateur, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, le Pakistan, la Roumanie, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Vietnam**. Chaque pays établit ses propres priorités en matière de financement afin de s'attaquer à l'un des principaux facteurs déterminants de la santé mentale chez les jeunes, tels que la stigmatisation, l'intimidation, les conflits familiaux, etc. Les priorités de chaque pays ont été établies au moyen d'études et d'entretiens menés localement auprès de jeunes, de leaders communautaires et d'experts. Pour en savoir plus sur le déroulement du processus et sur la manière dont nous sommes parvenus à définir ces priorités spécifiques à chaque pays, veuillez consulter le Rapport de Being (en anglais seulement). **Pour comprendre les domaines de financement prioritaires de chaque pays (et savoir comment la solution que vous proposez peut permettre de répondre à ces enjeux spécifiques), veuillez consulter la section 2.**

Pour en savoir plus sur l'Initiative Being et notre approche, consultez l'Annexe B.

Pour en savoir plus sur l'approche en matière d'investissement adoptée par Grands Défis Canada ainsi que sur les types d'innovations que nous cherchons à appuyer, veuillez consulter notre page Web « notre approche d'investissement ».

Que finançons-nous?

Les projets d'innovation en phase de Transition vers l'échelle, **c'est-à-dire des approches qui ont déjà été testées, qui se sont avérées efficaces et qui sont maintenant prêtes à être déployées à plus grande échelle.** Veuillez vous reporter à « notre approche d'investissement » pour plus de détails sur la manière dont nous définissons la Transition vers l'échelle.

Veuillez noter que nous ne finançons PAS les projets de démonstration de principe dans le cadre de cette Demande de propositions. Bien que l'objectif des précédentes DP pour Being ait effectivement été d'investir dans ces projets en phase de démarrage, cette fenêtre de financement est maintenant fermée.

Quel est le type de financement?

Bien que nous prévoyions que la majorité des investissements soient consentis sous forme de subventions, nous pourrions choisir de recourir à des investissements sous forme de prêts ou par actions, en fonction du type d'organisation, du stade de développement de l'entreprise et du plan de développement durable.

Quel est le montant du financement?

Les montants des investissements varieront entre environ **300 000 $ et 1 500 000 $ CA** par projet d'innovation, à la discrétion de Grands Défis Canada, en fonction du degré d'avancement du projet d'innovation. Veuillez vous reporter à « Notre approche d'investissement » pour plus de détails sur l'approche adoptée par Grands Défis Canada en matière d'investissement progressif.

Quelle est la durée du financement?

La durée maximale de la période d'investissement offerte est de 24 mois. Les périodes plus courtes sont les bienvenues.

Qui peut postuler ?

Les organisations légalement reconnues (par exemple, les entreprises sociales, les organisations non gouvernementales, les OBNL, les organisations à but lucratif, les sociétés à responsabilité limitée et les institutions de recherche/universitaires)

Quelle est la date limite pour postuler ?

Toutes les demandes doivent être soumises sur le portail Fluxx d'ici le 31 mars 2026 à 14 h HNE (19 h GMT).

Comment postuler?

Les demandes doivent être soumises sur le portail en ligne de Grands Défis Canada (Fluxx), accessible à l'adresse suivante : https://gcc.fluxx.io. Nous n'accepterons pas les demandes soumises autrement.

REMARQUE : Après la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 31 mars 2026, nous n'accepterons plus les candidatures indépendantes. Passé ce délai, le présent appel à propositions entrera dans une phase sur invitation uniquement, au cours de laquelle les candidats devront être invités par Grands Défis Canada à soumettre leur candidature. Cette phase sur invitation uniquement sera d'une durée indéterminée et pourra être clôturée à tout moment sans préavis. Nous pouvons, à notre discrétion, inviter d'anciens ou d'actuels bénéficiaires de subventions de l'un des partenaires financiers, ainsi que des innovateurs externes dont les travaux répondent aux priorités d'un partenaire financier.

Table des matières

Aperçu général

Que finançons-nous?.....2
Quel est le type de financement? 3
Quel est le montant du financement? 3
Quelle est la durée du financement? 3
Qui peut postuler ?.....3
Quelle est la date limite pour postuler ?.....3
Comment postuler?.....3

1 Critères d'admissibilité et détails du concours

Qui peut postuler ?.....6
Qui ne peut pas postuler ?.....6
Votre organisation répond-elle aux critères de cet appel de financement?.....6
Donner la priorité aux institutions dirigées par des jeunes et ancrées dans la communauté locale.....7
Lien avec les communautés.....7
Règles du concours.....8

2 Priorités de financement

Dans quel type de projet d'innovation souhaitons-nous investir dans chaque pays?.....10
Colombie.....10
Équateur 11
Ghana.....12
Inde.....13
Indonésie 13
Maroc 14
Pakistan.....15
Roumanie.....15
Sénégal 16
Sierra Leone.....17
Tanzanie.....17

Table des matières

Vietnam 18
Notre approche d'investissement s 19
Subventions pour la création d'écosystèmes 19

3 **Comment postuler**

Quand? 20
Où dois-je postuler ? 20
À quoi s'attendre après avoir soumis une demande 20
Des questions? 22

4 **Annexe A : Modalités d'examen des demandes**

Étape 1 : Écran d'innovation 23
Étape 2 : Évaluation par les pairs 23

5 **Annexe B : À propos de nous**

l'Initiative Being 25
Grands Défis Canada 25

6 **Annexe C : Conditions supplémentaires**

Documents soumis et avis de confidentialité 26
Garantie 27
Droits de Grands Défis Canada 27
Coûts 28
Loi applicable 29
Gestion des risques, sécurité, antiterrorisme, anticorruption, lutte contre la corruption 29
Activités et livrables 29
Conditions de conformité des bailleurs de fonds 30
Modalités de financement 30

1. Critères d'admissibilité et détails du concours

Qui peut postuler ?

Les organisations légalement reconnues (par exemple, les entreprises sociales, les organisations non gouvernementales, les OBNL, les organisations à but lucratif, les sociétés à responsabilité limitée et les institutions de recherche/universitaires).

Veuillez noter que les organismes gouvernementaux, ainsi que les agences des Nations Unies et les bureaux nationaux sont généralement éligibles au financement de Grands Défis Canada; cependant, ils ne sont généralement pas en mesure de souscrire aux conditions générales de Grands Défis Canada et de ses bailleurs de fonds. Envisagez plutôt de présenter votre demande par l'intermédiaire d'une organisation partenaire locale.

Qui ne peut pas postuler ?

Les particuliers, les entreprises individuelles, les fiducies et les partenariats non constitués en société.

Votre organisation répond-elle aux critères de cet appel de financement?

Votre organisation doit [1]:

- Être une entité constituée et légalement enregistrée[2] ou son équivalent en tant que personne morale (organisation)
- Être active et en règle auprès de l'organisme ou des organismes d'enregistrement respectifs[3]
- Être le bénéficiaire prévu du financement
- Être en mesure de conclure un accord de financement avec Grands Défis Canada
- Être en mesure de mener à bien des activités relevant de son domaine technique
- Avoir la capacité et les autorisations internes, juridiques et réglementaires nécessaires pour recevoir et administrer le financement de Grands Défis Canada

[1] Les conditions suivantes doivent s'appliquer à l'entité sous son nom actuel.
[2] La signification de « juridiquement constitué » varie selon les juridictions. Il incombe à chaque candidat de comprendre de quelle manière cela s'applique dans sa propre juridiction. **Généralement, « juridiquement constituée » signifie que l'entité constitue une personne morale distincte (avec une identité juridique propre et séparée), peut conclure des contrats contraignants, peut posséder des biens en son propre nom, peut intenter des poursuites et être poursuivie, etc. Par exemple :**

- L'enregistrement local d'un organisme international à but non lucratif ne répondrait pas à cette exigence d'admissibilité dans la plupart des juridictions.
- Les fiducies ou les sociétés de personnes non constituées en société, ou toute structure commerciale qui impose une responsabilité à une ou plusieurs personnes, ne répondraient pas à cette exigence d'admissibilité. Par contre, une fiducie juridiquement constituée ou un partenariat juridiquement constitué (parfois un « partenariat à responsabilité limitée » dans certaines juridictions) pourrait être admissible.

[3] Le cas échéant, les documents requis (tels que les rapports réguliers ou les déclarations fiscales) liés à la constitution ou à l'enregistrement de l'institution sont à jour. L'organisme d'enregistrement en question doit être, dans les juridictions où cela est pertinent, l'autorité gouvernante pour votre type d'entité conformément aux lois du pays.

Donner la priorité aux institutions dirigées par des jeunes et ancrées dans la communauté locale

Being est axée sur l'amélioration de la santé et du bien-être des jeunes dans 12 pays prioritaires, avec un intérêt particulier pour les milieux urbains et périurbains.[4] Cet appel de financement vise spécifiquement à soutenir les institutions locales dirigées par des jeunes. Nous accorderons la priorité aux organismes admissibles en fonction des critères suivants (1 étant le plus important) :

1. Organisations dirigées par des jeunes basées dans l'un des 12 pays prioritaires.
    a. Il s'agit d'organisations où la moitié (50 %) ou plus des postes à responsabilité clés, tels que ceux au sein de la haute direction, du conseil d'administration, du poste de directeur général ou de directeur des opérations, sont occupés par des personnes âgées de 35 ans ou moins.
2. Organisations basées dans l'un des 12 pays prioritaires.
3. Organisations basées dans un pays à revenu faible ou intermédiaire qui collaborent avec une organisation locale basée dans l'un des 12 pays prioritaires.
4. Autres organismes admissibles.

Remarque : quel que soit le type d'organisation, toutes les propositions doivent mettre en évidence l'implication significative des jeunes dans la conception et la mise en œuvre de l'innovation proposée.

Lien avec les communautés

Grands Défis Canada investit dans des projets d'innovation qui tiennent compte des spécificités culturelles et sont portés par les communautés. Lorsque nous prenons des décisions d'investissement, nous cherchons à comprendre dans quelle mesure les projets d'innovation s'appuient sur le savoir des communautés et s'ils ont été conçus et déployés par (ou en collaboration avec) celles-ci. À cette fin, nous évaluons si les projets d'innovation sont :

1. Détenus par la communauté : cela signifie que l'équipe de direction est issue de la communauté concernée et y est installée
2. Dirigés par la communauté : cela signifie que l'équipe de direction est composée de personnes issues de la communauté concernée mais qui n'y résident pas OU que certains membres de l'équipe de direction sont issus de la communauté concernée et y résident
3. Partenariats communautaires : cela signifie qu'une présence locale et un engagement collaboratif ou consultatif envers la ou les communautés/organisations communautaires concernées sont assurés
4. Liés à la communauté : cela signifie qu'une présence locale est assurée et que la communauté concernée est informée OU qu'il n'y a pas de présence locale, mais qu'un partenariat avec la ou les organisations communautaires concernées est établi
5. Pas de lien significatif avec la communauté

[4] La définition d'un milieu urbain varie d'un contexte à l'autre. Aux fins de cet appel de financement, tenez compte des éléments suivants :

- **Urbain :** un milieu urbain peut être défini au sens large sur la base de la densité de la population, de la concentration des organismes administratifs et des infrastructures et d'un ensemble diversifié d'activités de subsistance et de génération de revenus. Les zones urbaines se caractérisent par une forte densité de population par rapport aux autres zones.
- **Périurbain :** la zone qui se situe entre la zone urbaine et la zone rurale, représentant une zone en transition à urbaniser et consistant en un mélange de caractéristiques urbaines et rurales.
- **Rural :** présence relativement faible ou nulle de structures administratives, de services gouvernementaux et d'autres infrastructures. Les activités de subsistance sont principalement centrées sur la production agricole.

Pour être admissibles à cette mesure de financement, les candidats doivent démontrer que leur projet d'innovation est, au minimum, lié à la communauté. ***Veuillez vous reporter à « Notre approche d'investissement » pour plus de détails sur l'engagement de Grands Défis Canada en matière de liens avec les communautés.***

Règles du concours

Pays de déploiement :

Les projets d'innovation proposés doivent être déployés dans l'un des[5] opays ciblés par Being suivants : **la Colombie, l'Équateur, le Ghana, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, le Pakistan, la Roumanie, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et le Vietnam**.

Les projets d'innovation déployés ailleurs que dans les pays ciblés par Being ne seront PAS pris retenus.

Propriété intellectuelle :

Nous ne sommes pas en mesure de financer des projets dont les droits de propriété intellectuelle fondamentaux sont détenus par une institution tierce, sauf dans les cas suivants : (i) l'institution tierce accorde au candidat des droits de licence suffisants pour permettre l'éventuelle mise à l'échelle de son projet dans les pays à revenu faible et intermédiaire; ou (2) l'institution tierce s'engage par écrit à se conformer à la Stratégie de partage et de libre accès axée sur l'Impact de Grands Défis Canada. ***Veuillez vous reporter à « Notre approche d'investissement » pour plus de renseignements sur notre approche en matière de propriété intellectuelle, de partage et d'accès axée sur l'impact.***

Chef de projet :

- Le chef de projet du projet proposé doit être officiellement affilié à l'organisation candidate
- Le chef de projet doit être un membre clé de l'équipe de projet
- Un chef de projet ne peut être mentionné que sur une (1) seule demande (remarque : une organisation peut soumettre plusieurs demandes, mais chacune doit avoir un chef de projet différent)

Langue :

Les demandes doivent être soumises en anglais ou en français

Remarque : la qualité de l'anglais ou du français d'une demande n'aura aucune incidence sur l'évaluation de celle-ci, sauf si elle compromet la clarté des informations fournies

Exhaustivité :

Seules les demandes contenant toutes les informations requises ainsi que les réponses à toutes les questions seront prises en considération.

[5] Bien que nous puissions examiner les demandes pour des projets d'innovation déployés dans plus d'un pays cible, nous encourageons les candidats à envisager la faisabilité de maintenir la qualité et de progresser vers une échelle durable tout en abordant plusieurs domaines d'intervention spécifiques à chaque pays.

Format :

Seules les demandes soumises sur le portail Fluxx de Grands Défis Canada seront retenues. (https://gcc.fluxx.io)

Pour plus d'informations sur les attentes de Grands Défis Canada, ainsi que sur les conditions générales relatives à cette Demande de propositions, veuillez vous reporter à l'annexe C.

2. Priorités de financement

Nous cherchons à financer des projets d'innovation prêts pour un investissement de Déploiement à l'échelle (DaE). Il s'agit d'approches, de produits ou de services viables qui ont démontré des résultats positifs dans un environnement contrôlé (c'est-à-dire qu'ils ont obtenu une validation de principe). Les projets d'innovation que nous recherchons devraient avoir le potentiel d'avoir un réel impact s'ils sont déployés à grande échelle. Plus précisément, les solutions doivent avoir démontré leur faisabilité, leur efficacité et les premiers indices de leur incidence sur les résultats prioritaires pertinents pour l'appel de financement.

Veuillez vous reporter aux « Notre approche d'investissement » pour plus de renseignements sur l'établissement de la validation de principe et sur la manière dont nous définissons la transition vers l'échelle.

Dans quel type de projet d'innovation souhaitons-nous investir dans chaque pays?

Vous trouverez ci-dessous une brève présentation des pays, une description des enjeux identifiés ainsi que des exemples de leurs répercussions sur la santé mentale.

Toutes les propositions doivent inclure un plan de suivi, d'évaluation et d'apprentissage solide, permettant de mesurer l'impact du projet par rapport aux répercussions spécifiques à l'enjeu identifié dans le pays concerné. Les résultats énumérés ci-dessous ne sont pas exhaustifs, mais peuvent servir d'exemples pour guider les candidats.

Nous nous attendons à ce que les propositions concourantes puissent démontrer clairement, au moment d'étaler l'objectif principal de leur projet d'innovation, comment elles comptent aborder l'enjeu identifié dans chaque pays. Nous sommes ouverts aux idées audacieuses et ancrées dans la réalité locale ayant le potentiel de transformer les systèmes et les milieux qui affectent la santé mentale et le bien-être des jeunes.

Colombie

Contexte

En Colombie, environ 25 % des adolescents évoluent dans un contexte familial dysfonctionnel, dont l'origine provient souvent de l'histoire tumultueuse du pays, marquée par les conflits armés, la pauvreté, les déplacements de population et les traumatismes intergénérationnels.[6] Ces enjeux systémiques sont à l'origine de structures familiales fragilisées et ont conduit à des difficultés relationnelles, au rejet émotionnel, à des problèmes de communication et, dans certains cas, à des actes de violence au sein des foyers.

[6] Ministère de la Santé et de la Protection sociale. Encuesta Nacional de Salud Mental 2015 Tomo 1 [Internet]. 2015 [cité le 17 juin 2024]. Disponible à l'adresse : https://www.minjusticia.gov.co/programas-co/ODC/Publicaciones/Publicaciones/CO031102015-salud_mental_tomol.pdf

Dans ce contexte, de nombreux jeunes souffrent d'importants problèmes de santé mentale, tels que la dépression, des troubles liés aux traumatismes, des comportements d'automutilation et des pensées suicidaires.

Les politiques nationales accordent de plus en plus d'importance à la santé mentale et au bien-être des jeunes, en soulignant le rôle essentiel des familles et de l'école en tant que principaux acteurs de soutien. Les programmes visant à promouvoir des relations saines et des espaces sûrs pour les jeunes ont pris de l'ampleur, créant une occasion favorable pour tester et mettre à l'échelle des solutions innovantes axées sur la famille.

Pour la Colombie, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à renforcer le tissu familial. Ces solutions innovantes devraient se concentrer sur la prévention et la résolution des conflits familiaux ou de la violence chez les jeunes et leurs parents/tuteurs.

Population cible : Jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction des conflits et de la violence au sein des familles
- Amélioration de la cohésion familiale et des compétences en matière de résolution de conflits
- Amélioration de la communication et/ou de l'expression émotionnelle au sein du foyer

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Colombie et pour consulter la liste des projets actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Colombie.

Équateur

Contexte

Que ce soit à l'école, à la maison ou dans leur communauté, les jeunes sont de plus en plus exposés à la violence en Équateur. En 2023, 770 enfants et adolescents ont perdu la vie en raison de la criminalité, soit une augmentation de 640 % depuis 2019.[7] Ce climat de peur affecte profondément la santé mentale des jeunes. Des sondages révèlent que 26 % des adolescents ne se sentent pas en sécurité à la maison ou à l'école,[8] et qu'un tiers d'entre eux ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils marchent dans leur quartier.[9]

La violence et le sentiment d'insécurité peuvent entraîner des conséquences psychologiques à long terme, telles que des troubles anxieux, un stress post-traumatique, la dépression et des problèmes de consommation de substances psychoactives. Ces expériences érodent également la confiance, affaiblissent les liens sociaux et entravent l'épanouissement des jeunes. Malgré l'attention croissante accordée aux enjeux liés à la jeunesse par le gouvernement, les stratégies globales visant à prévenir les traumatismes liés à la violence restent limitées.

[7] UNICEF. (15 janvier 2024). Ecuador: Homicide rate among children and adolescents soars 640 per cent in four years. UNICEF. (2024, January 15). Ecuador: Homicide rate among children and adolescents soars 640 per cent in four years. Ministry of Health and Social Protection. Encuesta Nacional de Salud Mental 2015 Tomo 1 [Internet]. 2015 [cited 2024 Jun 17]. Disponible à l'adresse : https://www.minjusticia.gov.co/programas-co/ODC/Publicaciones/Publicaciones/CO031102015-salud_mental_tomoI.pdf
[8] la Red Nacional de Niñas Niños Adolescentes y Jóvenes Wamprakunapak Yuyaykuna, World Vision Ecuador, & Ministerio de Educación. (2023). SALUD MENTAL DE NIÑAS, NIÑOS, ADOLESCENTES Y JÓVENES EDICIÓN da Resultados Encuesta Nacional. Ministry of Health and Social Protection. Encuesta Nacional de Salud Mental 2015 Tomo 1 [Internet]. 2015 [cited 2024 Jun 17]. Disponible à l'adresse : https://www.minjusticia.gov.co/programas-co/ODC/Publicaciones/Publicaciones/CO031102015-salud_mental_tomoI.pdf
[9] CARE Ecuador, Consejo Nacional para la Igualdad Intergeneracional, Fundación Observatorio Social del Ecuador, Plan Internacional, Save the Children Ecuador, UNICEF, & World Vision Ecuador. (2016). NIÑEZ Y ADOLESCENCIA desde la intergeneracionalidad. Ministry of Health and Social Protection. Encuesta Nacional de Salud Mental 2015 Tomo 1 [Internet]. 2015 [cited 2024 Jun 17]. Available from: https://www.minjusticia.gov.co/programas-co/ODC/Publicaciones/Publicaciones/CO031102015-salud_mental_tomoI.pdf

Pour l'Équateur, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à promouvoir la sécurité physique et émotionnelle des jeunes au sein des milieux communautaires, scolaires et/ou familiaux. Ces solutions innovantes devraient mettre l'accent sur la prévention de la violence envers les jeunes.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs et enseignants

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de la fréquence de la violence à la maison, à l'école et/ou dans la communauté
- Confiance renouvelée envers les adultes
- Renforcement du sentiment de sécurité et de confiance des jeunes à l'égard de leurs différents milieux de vie

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Équateur et pour consulter la liste des projets actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Équateur.

Ghana

Contexte

Au Ghana, la recrudescence de l'intimidation et de la cyberintimidation représente une menace grave pour la santé mentale des jeunes. Les comportements nuisibles, motivés par la pression des pairs, la dynamique du pouvoir et le manque de sensibilisation, ne sont souvent pas reconnus et de nombreux jeunes ne connaissent pas leurs droits ou ne savent pas comment obtenir de l'aide. Les établissements scolaires manquent souvent d'outils ou de moyens pour prévenir et faire face à ces problèmes.

L'intimidation est associée aux troubles anxieux, à la dépression, à une faible estime de soi, à des problèmes de santé physique et au décrochage scolaire. Elle amenuise le sentiment d'appartenance des élèves, crée un climat de peur et contribue au désengagement scolaire. Malgré sa prévalence, le Ghana ne dispose pas de politique anti-intimidation uniformisée à l'échelle des établissements scolaires, et les enseignants manquent souvent de formation en matière de prévention ou d'intervention.

Pour le Ghana, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être des jeunes en milieu scolaire. Ces solutions innovantes devraient se concentrer sur des mesures de prévention et de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation auprès des jeunes et du personnel scolaire.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, personnel scolaire

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de la prévalence de l'intimidation et de la cyberintimidation en milieu scolaire
- Amélioration du niveau de sécurité physique et émotionnelle observé dans les écoles
- Réduction de la peur et de l'évitement chez les élèves et changements positifs dans les normes entre pairs

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being au Ghana et pour consulter la liste des projets actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Ghana.

Inde

Contexte

L'Inde compte la plus grande population de jeunes au monde.[10] Ces derniers sont confrontés à des problèmes de santé mentale croissants, façonnés par la pression scolaire, l'isolement social et par des dynamiques familiales complexes. Les familles jouent un rôle essentiel dans le bien-être des jeunes, mais des lacunes en matière de communication, de soutien émotionnel et de connaissances sur la santé mentale peuvent faire en sorte que les jeunes se sentent seuls ou incompris.

Des efforts tels que la Stratégie nationale de prévention du suicide et les Directives UMMEED ont permis de jeter des bases importantes. Cependant, l'Inde ne dispose toujours pas de solutions à grande échelle convenables pour aider les familles à améliorer leurs habiletés de communication et à réduire la stigmatisation liée à la santé mentale. Le renforcement du rôle de la famille en tant que source de sécurité et de soutien émotionnel est essentiel à la prévention et à la résilience.

Pour l'Inde, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à renforcer le tissu familial. Ces solutions innovantes devraient se concentrer sur le renforcement des habiletés de communication parent-enfant et sur la perception de la santé mentale par les parents.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs

Retombées potentielles pour la santé :

- Amélioration de la cohésion familiale et des compétences en matière de résolution de conflits
- Amélioration des habiletés de communication entre les parents et les jeunes
- Amélioration des relations parents-jeunes

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Inde et pour consulter la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Inde.

Indonésie

Contexte

En Indonésie, de nombreux jeunes grandissent en étant confrontés à des expériences difficiles, telles que l'intimidation, le harcèlement et diverses formes de violence ou de mauvais traitements de la part de leurs pairs ou de membres de la famille. Ces Expériences négatives vécues pendant l'enfance (ENE) peuvent avoir des conséquences graves et durables sur leur santé mentale et leur développement, en plus d'être associées à la dépression, aux traumatismes, à la consommation de substances psychoactives et à des risques plus élevés de décrochage scolaire, de mariage précoce et de violence.[11]

Malgré l'ampleur du problème, les programmes visant à prévenir ou à faire face à ces enjeux sont limités. Les systèmes de soutien au sein des établissements scolaires, des familles et des communautés ne sont souvent pas outillés pour traiter les traumatismes et le stress que subissent les jeunes. La création de milieux de vie favorables à la protection et à l'épanouissement des jeunes est essentielle à leur santé mentale et à leur bien-être.

[10] https://www.unicef.org/india/economic-opportunities-young-people
[11] Ramaiya, A., et al. (2021). Understanding Adverse Childhood Experiences. Journal of Adolescent Health, 69(1), 556.

Pour l'Indonésie, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à prévenir les expériences négatives vécues dans l'enfance chez les jeunes. Ces solutions innovantes devraient être axées sur la prévention et la lutte contre la violence entre pairs et/ou familiale envers les jeunes.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de l'intimidation et de la violence entre pairs
- Amélioration du niveau de sécurité physique et émotionnelle ressenti
- Réduction des conflits familiaux/amélioration des compétences en résolution de conflits chez les parents et les jeunes

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Indonésie, y compris la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Indonésie.

Maroc

Contexte

Au Maroc, les jeunes sont confrontés à des problèmes de santé mentale de plus en plus importants. Ces problèmes sont influencés par les normes culturelles, la pression des médias sociaux et le soutien limité dans les milieux scolaires. L'intimidation, la stigmatisation et le manque d'accompagnement de la part des enseignants contribuent à créer un climat scolaire négatif dans lequel de nombreux élèves se sentent isolés et délaissés.

En l'absence de milieux scolaires sûrs et inclusifs, ces jeunes sont à risque de désengagement scolaire et pourraient également adopter des stratégies d'adaptation néfastes. Le renforcement des relations entre pairs et enseignants peut favoriser l'accroissement de la confiance et une meilleure résilience chez les élèves en les aidant à composer avec la pression à laquelle ils sont confrontés.

Pour le Maroc, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être des jeunes en milieu scolaire. Ces solutions innovantes devraient se concentrer sur la prévention et la lutte contre l'intimidation ou la surutilisation des médias sociaux.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 19 ans, personnel scolaire

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de l'intimidation et de la cyberintimidation dans les écoles
- Amélioration du niveau de sécurité physique et émotionnelle observé dans les écoles
- Diminution de la surutilisation ou de la dépendance aux médias sociaux chez les jeunes
- Amélioration du climat au sein des milieux scolaires : amélioration des compétences en matière de résolution des conflits, augmentation des comportements prosociaux et de l'engagement scolaire

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being au Maroc et pour consulter la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Maroc.

Pakistan

Contexte

Au Pakistan, les jeunes sont exposés à divers problèmes de santé mentale, notamment le stress, la dépression et les comportements d'automutilation, qui sont souvent influencés par leur environnement familial. Les normes parentales traditionnelles privilégiant une discipline stricte et le respect de l'autorité peuvent contribuer à dissuader les jeunes de s'exprimer ouvertement ou de rechercher un soutien émotionnel.

Une communication défaillante et des besoins émotionnels non satisfaits peuvent contribuer à rendre les jeunes plus vulnérables à la détresse et à nuire à leur capacité à bâtir des relations saines. Promouvoir des approches parentales positives, centrées sur l'empathie, l'écoute et le respect mutuel, peut renforcer les liens familiaux et favoriser la santé mentale des jeunes.

Pour le Pakistan, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à renforcer le tissu familial. Ces solutions innovantes devraient se concentrer sur la résolution des enjeux liés aux pratiques parentales strictes et au manque de soutien familial.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs

Retombées potentielles pour la santé :

- Amélioration de la cohésion familiale, des compétences en matière de résolution de conflits, de l'expression émotionnelle et de la communication
- Amélioration des relations parents-jeunes
- Réduction du recours aux châtiments corporels

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being au Pakistan et pour consulter la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Pakistan.

Roumanie

Contexte

L'intimidation dans les écoles est un problème répandu et prioritaire en Roumanie. Selon les statistiques, plus de 70 % des élèves ont été témoins d'intimidation, [12] alors que la cyberintimidation continue d'augmenter à mesure que les jeunes passent plus de temps en ligne. Ces expériences peuvent avoir des conséquences à long terme sur la santé mentale des jeunes et sont associées aux troubles anxieux, à la dépression, à une faible estime de soi et à des pensées suicidaires.

Les écoles ne disposent souvent pas de programmes structurés pour lutter contre l'intimidation ou promouvoir la sécurité émotionnelle. Sans intervention, les élèves risquent de continuer à souffrir en silence, de se désengager ou de subir des dommages psychologiques à long terme. L'analyse du paysage réalisée par Being en Roumanie a montré que la création de milieux scolaires plus sûrs est essentielle au soutien de la jeunesse roumaine.

[12] Gradinaru, C., Manole, M., et Stanculeanu, D. (2016). Bullying Among Children: National sociological study [L'intimidation chez les enfants : étude sociologique nationale]. https://resourcecentre.savethechildren.net/pdf/save_the_children_romania_bullying_en.pdf/

Pour la Roumanie, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à prévenir l'intimidation et la cyberintimidation. Ces solutions innovantes devraient mettre l'accent sur la promotion d'environnements scolaires sûrs.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 19 ans, personnel scolaire

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de l'intimidation et de la cyberintimidation dans les écoles
- Amélioration du niveau de sécurité physique et émotionnelle observé dans les écoles
- Amélioration du climat au sein des milieux scolaires : amélioration des compétences en matière de résolution des conflits, augmentation des comportements prosociaux et de l'engagement scolaire

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Roumanie et pour consulter la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Roumanie.

Sénégal

Contexte

Au Sénégal, la stigmatisation entourant la santé mentale demeure un obstacle important pour les jeunes. Les croyances culturelles et la désinformation conduisent souvent à la perception que la maladie mentale est une source de honte ou de faiblesse. En conséquence, de nombreux jeunes évitent de parler de leurs difficultés ou de demander de l'aide, même lorsqu'ils sont en détresse.

La stigmatisation est souvent apprise à un jeune âge et façonnée par les attitudes des parents, des enseignants et des pairs. Sans accès à des informations précises ni à des espaces de dialogue sûrs, les idées fausses et préjudiciables persistent. La réduction de la stigmatisation grâce à une éducation en santé mentale ancrée culturellement est essentielle pour aider les jeunes à renforcer leur résilience et à avoir accès aux soins.

Pour le Sénégal, nous recherchons des idées audacieuses afin d'atténuer la stigmatisation liée à la santé mentale. Ces solutions innovantes devraient se pencher sur les lacunes attribuables au manque d'éducation en lien avec la promotion de la santé mentale dans les écoles et les communautés.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs, intervenants communautaires, enseignants.

Retombées potentielles pour la santé :

- Atténuation des attitudes ou des croyances stigmatisantes liées à la santé mentale
- Diminution des expériences de discrimination résultant de la stigmatisation
- Amélioration des comportements en matière de sollicitation de soins

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being au Sénégal et pour consulter la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Sénégal.

Sierra Leone

Contexte

La consommation de substances psychoactives constitue une crise grandissante chez les jeunes en Sierra Leone. La hausse de la consommation de kush, une drogue hautement addictive, a donné lieu à une déclaration d'urgence nationale, car elle touche particulièrement les jeunes des zones urbaines. Pour composer avec la précarité, l'exclusion sociale et le manque de perspectives, beaucoup se tournent vers la consommation de substances.

La consommation de substances psychoactives est associée à un large éventail de risques pour la santé mentale, notamment la psychose, la dépression, la violence et l'isolement. Bien que la sensibilisation à ce problème s'améliore, il est urgent d'offrir aux jeunes des alternatives significatives, telles que l'enseignement de compétences, le mentorat et des espaces communautaires sûrs, afin de prévenir et de réduire la consommation de substances psychoactives.

Pour la Sierra Leone, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à réduire et prévenir la consommation de substances psychoactives chez les jeunes. Ces solutions innovantes devraient mettre l'accent sur l'éducation en lien avec la consommation de substances psychoactives tout en misant sur le développement des compétences et des perspectives chez les jeunes.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans

Retombées potentielles pour la santé :

- Réduction de la consommation de substances psychoactives
- Meilleure niveau de connaissance et meilleure utilisation des stratégies d'adaptation en matière de santé et des solutions de remplacement aux substances
- Indicateurs de réussite liés aux programmes alternatifs pour les jeunes
- Amélioration du soutien par les pairs et diminution de la fréquence/perpétuation de la pression des pairs chez les personnes à risque de consommation de substances psychoactives

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Sierra Leone, y compris la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Sierra Leone..

Tanzanie

Contexte

En Tanzanie, la stigmatisation liée à la santé mentale reste très répandue. Des croyances culturelles profondément ancrées et un accès limité à des informations fiables entraînent souvent des craintes, de l'incompréhension et de la discrimination. Ces attitudes peuvent dissuader les jeunes de demander de l'aide et les pousser à rester silencieux en ce qui concerne les problèmes de santé mentale.

La stigmatisation est souvent transmise aux enfants par les adultes et, puis renforcée dans les écoles et les communautés. Sans éducation précoce en matière de santé mentale, les croyances préjudiciables sont rarement remises en question. La promotion d'une éducation ciblée et adaptée à l'âge peut contribuer à changer les mentalités, à réduire la stigmatisation et à favoriser des milieux plus réceptifs.

Pour la Tanzanie, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à atténuer la stigmatisation liée à la santé mentale. Ces solutions innovantes devraient se pencher sur les lacunes attribuables au manque d'éducation en lien avec la promotion de la santé mentale dans les écoles et les communautés.

Population cible : jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs, intervenants communautaires et enseignants.

Retombées potentielles pour la santé :

- Atténuation des attitudes ou des croyances stigmatisantes liées à la santé mentale
- Diminution des expériences de discrimination résultant de la stigmatisation
- Amélioration des comportements en matière de sollicitation de soins

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being en Tanzanie, y compris la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Tanzanie.

Vietnam

Contexte

Au Vietnam, de nombreux jeunes grandissent dans des milieux familiaux marqués par une éducation stricte, les conflits familiaux et la violence. Les pratiques parentales excessivement contrôlantes sont très répandues, avec 69 % des enfants âgés de 10 à 14 ans ayant subi des mesures disciplinaires violentes à la maison au cours du mois précédent.[13] Ces expériences peuvent provoquer chez les jeunes un sentiment d'insécurité émotionnelle et restreindre leur capacité à demander de l'aide ou à s'exprimer.

Sans communication ouverte et sans lien affectif, les jeunes sont plus vulnérables aux troubles de santé mentale, tels que l'anxiété, la dépression, la consommation de substances psychoactives et les pensées suicidaires. Malgré la reconnaissance croissante du rôle que jouent les familles dans le bien-être des jeunes, peu d'initiatives se concentrent sur la réduction de la violence ou sur l'amélioration des relations entre parents et enfants.

Pour le Vietnam, nous sommes à la recherche d'idées audacieuses visant à renforcer le tissu familial. Ces solutions innovantes devraient cibler les problèmes liés aux styles parentaux rigides, aux conflits familiaux ou à la violence envers les jeunes et leurs parents/tuteurs.

Population cible : Jeunes âgés de 10 à 24 ans, parents/tuteurs

Retombées potentielles pour la santé :

- Amélioration du sentiment de sécurité physique et/ou émotionnelle dans l'environnement familial
- Amélioration des habiletés de communication entre les parents et les jeunes
- Réduction du recours aux châtiments corporels
- Amélioration de la cohésion familiale, développement des compétences en matière de résolution de conflits, ainsi qu'amélioration de l'expression émotionnelle et de la communication

[13] Thi Quynh Hoa, N., Levy, M., Basu, R., Lai, J., Anh Lan, L., Harvey, R., & Vinci, V. (2022). Comprehensive Study on School-related Factors Impacting Mental Health and Well-Being of Adolescent Boys and Girls in Viet Nam. https://www.unicef.org/vietnam/reports/study-school-related-factors-impacting-mental-health-and-well-being-adolescents-viet-nam

Pour en savoir plus sur les initiatives de Being au Vietnam, y compris la liste des projets qui y sont actuellement financés, veuillez consulter la page Web de Being Vietnam.

Notre approche d'investissement

Pour en savoir plus sur l'approche en matière d'investissement adoptée par Grands Défis Canada ainsi que sur les types d'innovations que nous cherchons à appuyer, nous encourageons fortement les candidats à consulter notre page Web notre approche d'investissement.

Les concepts clés et les politiques phares mises en avant sur cette page Web expliquent les valeurs qui guident nos décisions d'investissement. Ils fournissent un contexte important sur la manière dont les propositions sont évaluées et les candidats sont encouragés à les utiliser pour structurer leur travail, décrire leur impact et démontrer leur adéquation avec notre mission.

Subventions pour la création d'écosystèmes

Being a investi dans des subventions pour la création d'écosystèmes (en savoir plus ici) pour soutenir les solutions axées sur les écosystèmes visant à éliminer les obstacles systémiques généraux qui entravent les progrès durables en matière de santé mentale chez les jeunes. À notre discrétion, Grands Défis Canada peut réinvestir dans ces types de solutions dans le cadre de cette Demande de propositions, sur invitation seulement.

3. Comment postuler

Quand?

Toutes les demandes doivent être soumises d'ici le 31 mars 2026 à 14 h HNE (19 h GMT).

Les candidats sont invités à s'inscrire tôt afin de se familiariser avec le portail Fluxx et le formulaire de candidature, et d'éviter ainsi d'éventuels problèmes de dernière minute, que nous ne pouvons garantir de résoudre avant la date limite. Les candidatures soumises après la date limite ne seront pas acceptées.

Où dois-je postuler ?

Vous devez soumettre votre demande via le portail de dépôt de demande en ligne de Grands Défis Canada, Fluxx : **https://gcc.fluxx.io**. Nous n'accepterons pas les demandes soumises autrement.

Veuillez consulter notre page *« Comment postuler »* pour obtenir des conseils

À quoi s'attendre après avoir soumis une demande

Vous pouvez consulter le processus d'examen des demandes de transition à grande échelle décrit à la page suivante. ***Vous trouverez les critères d'évaluation complets que nous utiliserons pour examiner les propositions soumises à l'annexe A : Comment nous examinons les demandes.***

Aperçu de notre processus d'examen et de sélection de déploiement à l'échelle :

Étape 1 : Vérification de l'admissibilité

Nous vérifions chaque demande pour voir si elle est admissible. Si elle n'est pas admissible, nous en informons le demandeur.

Délai : avril 2026

Étape 2 : Écran Innovation

Toutes les candidatures éligibles sont évaluées en termes de pertinence et d'innovation par un jury composé de membres du personnel du GDC. Les candidatures jugées non pertinentes et insuffisamment innovantes sont éliminées et les candidats en sont informés.

Les candidats les plus prometteurs seront invités à soumettre une demande complète (étape 2).

Délai : mai-juin 2026

Étape 3 : Période de candidature de la deuxième phase

Les candidats invités à soumettre une demande complète (étape 2) élaborent et soumettent leurs propositions.

Délai : juin-juillet 2026

Étape 4 : Évaluation par les pairs

Les demandes complètes (étape 2) sont soigneusement examinées par trois experts externes.

Ces examens permettent de déterminer quels candidats sont invités à participer à des entretiens de diligence raisonnable avec l'équipe du GDC.

Les candidats qui ne sont pas sélectionnés pour la suite du processus en seront informés.

Délai : août-septembre 2026

Étape 5 : Mesures de diligence raisonnable

Les candidats les plus solides sont invités à participer à des entretiens de diligence raisonnable avec l'équipe du GDC.

Ces entretiens peuvent inclure des questions complémentaires et des entretiens visant à explorer des sujets tels que le potentiel d'impact, les opérations, les finances, la propriété intellectuelle et les partenariats.

Délai : octobre 2026-mars 2027

Étape 6 : Décisions de financement

Après une diligence raisonnable, seules les propositions présentant le plus grand potentiel d'impact sont recommandées pour un financement.

La décision finale de financement est prise par la direction de GDC, notre comité d'investissement et/ou notre conseil d'administration, en fonction du montant du financement.

Délai : janvier-avril 2027

Étape 7 : Négociations relatives aux subventions

Les candidats retenus travaillent avec le GDC pour convenir des conditions de la subvention, des objectifs du projet et du budget.

Délai : +3 mois

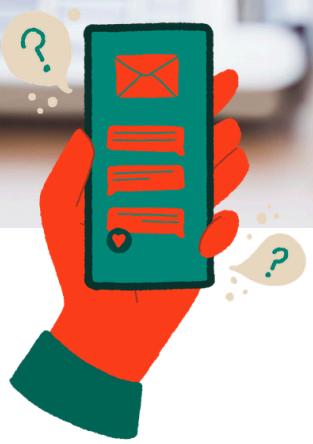

Des questions?

Pour plus d'informations sur l'initiative Being, veuillez consulter www.beinginitiative.org

Veuillez consulter la page Demande de financement sur notre site Web pour :

- Conseils pour postuler
- Notre approche d'investissement
- Ressources pour les innovateur·trice·s

Pour tout ce qui n'est pas abordé dans la DP ou le site Web, contactez OpenCompetitions@grandchallenges.ca

Pour toute question technique relative au portail Fluxx qui ne serait pas traitée dans le guide de référence Fluxx, veuillez contacter fluxxsupport@grandchallenges.ca.

Annexe A : Modalités d'examen des demandes

Étape 1 : Écran d'innovation

Les demandes sont examinées par le personnel de Grands Défis Canada (et, le cas échéant, par le partenaire) afin d'évaluer leur pertinence par rapport à l'appel et leur caractère novateur. Voici ce que nous recherchons lorsque nous examinons les soumissions :

Déploiement à l'échelle

1. Pertinence :

a. Le projet d'innovation proposé s'aligne-t-il avec le ou les domaines d'intervention spécifiques au pays, tel qu'indiqué dans la Section 2 de la DP?
b. Le projet d'innovation et/ou le plan de mise à l'échelle proposé vise-t-il à atteindre les résultats clés/prioritaires spécifiques au pays décrits dans la Section 2 de la DP?
c. Le projet d'innovation est-il conçu pour répondre aux besoins de la population cible spécifique au pays, tel qu'indiqué dans la section 2 de la DP, ou d'un sous-ensemble de cette population?
d. Dans quelle mesure l'équipe de projet s'inscrit-elle de manière crédible dans la communauté locale qu'elle cherche à servir?

2. Innovation :

a. La solution proposée est-elle innovante et présente-t-elle une meilleure alternative aux approches actuelles?
b. L'équipe a-t-elle obtenu suffisamment de résultats de validation de principe pour démontrer qu'elle est prête pour le financement de transition vers l'échelle?
c. L'équipe est-elle en mesure de présenter un plan réaliste et durable pour déployer la mise à l'échelle définie?

Étape 2 : Évaluation par les pairs

Les propositions les plus innovantes et pertinentes seront invitées à passer à l'étape 2 du processus de dépôt de demande. Les candidatures reçues à l'étape 2 qui démontrent des preuves suffisantes de validation de principe sont ensuite examinées par un groupe d'experts externes. Ces experts sont invités à prendre en compte les éléments suivants...

Déploiement à l'échelle

1. Pertinence :

a. La solution proposée s'aligne-t-elle sur le ou les domaines d'intervention spécifique(s) au pays, comme indiqué dans la section 2 de la DP?
b. Dans quelle mesure le projet d'innovation est-il audacieux, innovant et/ou représente-t-il une amélioration par rapport aux approches actuelles?
c. Dans quelle mesure la solution proposée intègre-t-elle différents types et/ou approches d'innovation (innovation scientifique/technologique, sociale et commerciale) pour assurer une solution nouvelle et durable?

2. Impact:

a. Dans quelle mesure existe-t-il des preuves convaincantes de validation de principe démontrant l'impact de l'innovation sur les résultats clés liés au(x) domaine(s) d'intervention spécifique(s) au pays dans un cadre contrôlé ou limité?
b. Dans quelle mesure la solution proposée est-elle conçue pour améliorer la vie des personnes non desservies ou mal desservies au sein de la population cible spécifique au pays, tel qu'indiqué dans la section 2 de la DP, ou d'un sous-ensemble de cette population?
c. Dans quelle mesure le programme d'apprentissage et le plan SEA (suivi, évaluation et apprentissage) sont-ils clairs et solides? Dans quelle mesure ces derniers permettraient-ils à l'équipe de tirer les conclusions appropriées, y compris en ce qui concerne l'impact sur les résultats prioritaires sélectionnés (comme indiqué dans la section 2 de la DP), d'ici la fin de la période de financement?
d. Dans quelle mesure la solution proposée peut-elle contribuer à ou influencer les politiques ou les changements au niveau des systèmes dans lesecteur cible?

3. Plan d'exécution :

a. Dans quelle mesure l'innovation proposée s'applique-t-elle à la population cible spécifique au pays, y compris les jeunes, et inclut-elle une participation appropriée et significative de celle-ci?
b. Dans quelle mesure le champ d'action proposé est-il réalisable et raisonnable pour permettre à l'innovateur de réaliser des progrès significatifs sur la voie de la croissance et de la durabilité dans le(s) contexte(s) défini(s)?
c. Quels sont les engagements et partenariats mis en place par les parties prenantes pour soutenir une trajectoire à long terme vers la mise à l'échelle et la durabilité?

4. Équipe du projet :

a. Dans quelle mesure l'équipe de projet et les collaborateurs ont-ils des liens significatifs avec les populations et les communautés qu'ils cherchent à aider grâce à ce projet d'innovation et/ou ont-ils une expérience concrète auprès de celles-ci?
b. Le chef de projet, les membres clés de l'équipe et/ou les collaborateurs sont-ils adéquatement formés, expérimentés et positionnés pour réaliser la mise en œuvre et l'évaluation du projet proposé afin d'obtenir l'impact, la durabilité et la mise à l'échelle souhaités dans leur(s) contexte(s) cible(s)?

Remarque : Grands Défis Canada ne fournit pas de rétroaction individualisée aux candidats de l'Étape 1 : Présélection des projets d'innovation. Les candidats qui passent à l'Étape 2 : Évaluation par les pairs, recevront une rétroaction par écrit du groupe d'experts externes à la fin du processus d'évaluation.

Annexe B : À propos de nous

A. l'Initiative Being

Being est une initiative mondiale dirigée par Grands Défis Canada qui vise à créer un monde où les jeunes se sentent bien et s'épanouissent. Elle est financée par le gouvernement du Canada, la Fondation Botnar et le National Institute for Health and Care Research (NIHR) du Royaume-Uni. Elle est mise en œuvre en partenariat avec la Science for Africa Foundation, Orygen et United for Global Mental Health.

Being intègre une approche relationnelle du bien-être, allant au-delà de la psychologie et du comportement individuels, afin d'identifier les facteurs précurseurs des problèmes de santé mentale. Cela implique d'accorder une place importante aux liens qui se créent entre les individus, à l'environnement et aux systèmes socio-économiques dans lesquels les jeunes vivent. Cette approche vise à promouvoir des cycles de bien-être, qui, à terme, deviendront autonomes.

Pour en savoir plus sur l'Initiative Being et notre approche, y compris une description des principes fondamentaux d'une approche relationnelle du bien-être et de la santé mentale, rendez-vous sur : www.beinginitiative.org

B. Grands Défis Canada

Grands Défis Canada est l'un des plus grands investisseurs au monde qui accorde la priorité à l'impact. Notre plateforme d'innovation soutient des idées audacieuses qui favorisent une meilleure santé, l'équité et la résilience dans le monde entier. Avec l'appui du gouvernement du Canada et d'autres partenaires, nous concentrons nos efforts sur le financement d'idées audacieuses qui ont le potentiel de sauver des vies et d'améliorer les conditions de vie dans les communautés mal desservies.

Au cours des 15 dernières années, nous avons financé plus de 1 500 innovations dans plus de 100 pays. Ces idées transforment la santé maternelle et infantile, la santé mentale, l'équité entre les genres et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et bien plus encore. https://www.grandchallenges.ca/fr/

Annexe C : Conditions supplémentaires

A. Documents soumis et avis de confidentialité

Afin de nous aider dans l'évaluation et l'analyse des projets, toutes les propositions, tous les documents, toutes les communications et autres documents connexes soumis à Grands Défis Canada (collectivement « Documents soumis ») peuvent être partagés avec Affaires mondiales Canada, et/ou avec d'autres partenaires financiers, et peuvent être divulgués publiquement. En soumettant des Documents soumis à Grands Défis Canada, chaque postulant consent à Grands Défis Canada, à la Fondation Botnar et à tout autre bailleur de fonds l'octroi d'une licence mondiale, perpétuelle, irrévocable, non exclusive, non commerciale, gratuite et libre de droits. Cette license leur permettra d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, d'améliorer, de développer, de traduire, de publier, de diffuser, de distribuer, de communiquer au public par voie électronique et d'afficher les Documents soumis, en tout ou en partie, sous toute forme, support ou moyen technologique actuellement connue ou développée ultérieurement, y compris le pouvoir d'autoriser des tiers à effectuer ces actions et celui de sous-licencier ces droits à des tiers, dans les mêmes conditions. Chaque demandeur renonce également à tous les droits moraux liés aux Documents soumis au profit de Grands Défis Canada, Sa Majesté, ainsi que de leurs sous-licenciés, successeurs, représentants, ayants droit, employés et agents.

Les propositions seront examinées par des experts externes et indépendants sur le sujet, par des conseillers et par des co-bailleurs de fonds potentiels (les résultats de cet examen seront confidentiels), en plus de l'analyse effectuée par notre équipe. Veuillez noter que, pour chaque proposition de projet reçue, une copie des examens externes sera partagée avec le personnel de Grands Défis Canada et pourra être divulguée au Comité d'investissement de Grands Défis Canada, aux partenaires de Grands Défis Canada et à tous les bailleurs de fonds et cofinanceurs.

Veuillez réfléchir attentivement aux informations contenues dans les Documents soumis. Si vous avez des préoccupations concernant la divulgation de renseignements confidentiels ou exclusifs (y compris les renseignements liés aux inventions), veuillez nous en informer dès que possible et, dans tous les cas, avant la divulgation de ces renseignements à Grands Défis Canada. Nous vous recommandons également de consulter votre conseiller juridique et de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger votre propriété intellectuelle. Vous pouvez réfléchir à l'importance de ces informations pour l'évaluation de la demande et vous demander si des informations plus générales et non confidentielles pourraient aussi suffire à cette fin.

Grands Défis Canada s'efforcera de respecter de bonne foi la confidentialité des renseignements reçus dans les Documents soumis, si ces derniers sont clairement identifiés comme étant « Confidentiels ». Ceci dit, et même pour les documents étiquetés « Confidentiel », Grands Défis Canada se réserve le droit de divulguer l'ensemble des informations contenues dans les Documents soumis. Cette mesure peut être mise en place pour se conformer aux exigences légales ou pour faciliter l'évaluation des cosignataires, partenaires, conseillers et évaluateurs externes potentiels, y compris les entités gouvernementales. Cela inclut l'évaluation de la portée et des modalités d'un financement potentiel, en respectant les règlements applicables, ainsi que les directives et politiques internes. Grands Défis Canada décline expressément toute responsabilité pouvant découler de la divulgation d'informations confidentielles contenues dans les Documents soumis. Après la signature d'un accord de subvention, les demandeurs retenus auront la possibilité de préserver leur anonymat, et/ou le caractère confidentiel de leur projet.

Avis de confidentialité
Afin d'effectuer des vérifications préalables et des audits, et d'assurer la gestion et le suivi de l'exécution d'un accord de subvention, Grands Défis Canada peut recueillir des renseignements personnels (tels que les noms, adresses, antécédents professionnels, vérifications judiciaires et autres vérifications légales lorsque la loi le permet) sur certains administrateurs et dirigeants, employés, chefs de projet et autres personnes participant au projet avant et pendant la durée de la convention de subvention. Certains de ces renseignements personnels sont recueillis à des fins de conformité aux exigences légales et politiques applicables à Grands Défis Canada et à nos bailleurs de fonds afin de permettre à Grands Défis Canada de fournir le financement et les services prévus dans le cadre d'une convention de subvention. Le refus de fournir les renseignements dont Grands Défis Canada a besoin pour mener les vérifications préalables légales et contractuelles requises peut affecter la capacité de Grands Défis Canada à fournir ce financement et ces services et pourrait entraîner l'impossibilité de conclure un accord de subvention avec vous ou la résiliation anticipée d'un accord de subvention signé. La Politique de confidentialité de Grands Défis Canada décrit la manière dont Grands Défis Canada recueille, utilise, divulgue et protège les renseignements personnels recueillis et reçus. En soumettant des renseignements personnels concernant d'autres personnes, vous déclarez et garantissez être autorisé à le faire. Si la loi applicable vous autorise ou vous oblige à fournir lesdits renseignements sans autorisation, vous déclarez et garantissez que vous vous êtes conformé à cette loi et qu'elle autorise Grands Défis Canada à recevoir et à divulguer les renseignements conformément à la Politique de confidentialité sans aucune autre mesure de la part de Grands Défis Canada. Vous acceptez d'indemniser et de dégager Grands Défis Canada de toute responsabilité en cas de non-respect de votre part des exigences énoncées dans la Politique de confidentialité

B. Garantie

En soumettant tout Document de soumission, les demandeurs déclarent et garantissent à Grands Défis Canada qu'ils ont le droit de fournir les renseignements soumis.

C. Droits de Grands Défis Canada
Cette Demande de propositions fait partie d'un programme de financement discrétionnaire. Le dépôt d'une demande ne crée pas de relation contractuelle entre le demandeur et Grands Défis Canada en vue de l'octroi d'une subvention à un demandeur et/ou de la conclusion d'une relation contractuelle.

De plus, tous les demandeurs reconnaissent que le programme peut évoluer et que toutes les conditions énoncées dans la présente Demande de propositions sont susceptibles d'être modifiées. En particulier, Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis de :

1. Annuler ou suspendre cette Demande de propositions à tout moment et pour quelque raison que ce soit.
2. Modifier et réémettre la Demande de propositions à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Cette Demande de propositions est valide à compter du **3 mars 2026** et remplace toute Demande de propositions précédente de cette nature. Les conditions de cette Demande de propositions s'appliquent à toutes les demandes soumises à partir du **3 mars 2026** et pourront être remplacées par une Demande de propositions révisée ultérieurement. Grands Défis Canada recommande de vérifier toute révision de la Demande de propositions et/ou des FAQ avant le dépôt de votre dossier de demande.

3. Accepter ou rejeter toutes les demandes non conformes, notamment si elles ne répondent pas aux critères d'admissibilité, ne respectent pas les instructions de dépôt de demande et/ou ne se conforment pas aux instructions relatives aux coûts autorisés.
4. Ne pas accepter une demande sur la base des résultats obtenus dans le cadre d'une subvention ou d'un projet antérieur de Grands Défis Canada ou en fonction de l'octroi d'une subvention au demandeur pour une recherche identique ou similaire par l'un des partenaires ou institutions collaboratrices de Grands Défis Canada.
5. Rejeter toute demande à n'importe quelle étape s'il existe des indices laissant supposer que la proposition a été, d'une manière ou d'une autre, plagiée.
6. Accepter ou rejeter certaines ou toutes les demandes, à tout moment et pour quelque raison que ce soit, et ce, sans égard à la note attribuée à une demande sur la base des critères d'évaluation, en fournissant ou non une explication.
7. Octroyer moins de subventions que prévu.
8. Attribuer des subventions dont les montants, les durées et/ou les conditions diffèrent de ceux indiqués dans la présente Demande de propositions.
9. Vérifier tout renseignement fourni par les demandeurs via des recherches indépendantes ou en contactant des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada et utiliser ces renseignements pour éclairer la décision de financement de Grands Défis Canada.
10. Modifier les critères d'admissibilité et d'évaluation, y compris, mais sans s'y limiter, les critères évalués lors de la phase de triage, à tout moment.
11. Utiliser des photos, vidéos, histoires ou autres représentations visuelles soumises par les demandeurs via le Portail Fluxx de Grands Défis Canada ou autrement à des fins de communication publique.
12. Ne pas fournir de critiques ou de rétroaction concernant les raisons pour lesquelles une proposition a été ou n'a pas été sélectionnée.
13. Concevoir des subventions pour établir des liens avec des partenaires financiers potentiels, y compris des investisseurs du secteur privé.

D. Coûts

Aucun paiement ne sera effectué pour les frais engagés dans la préparation et le dépôt d'une demande en réponse à l'appel à propositions. Les coûts associés à la préparation et au dépôt d'une demande, ainsi que tous les autres coûts engagés par les demandeurs et liés à l'évaluation de la demande, relèvent de la seule responsabilité des demandeurs.

E. Loi applicable

Cette Demande de propositions et toute entente en résultant seront régies et interprétées conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada applicables dans cette province. Chaque demandeur accepte que tout différend, action ou procédure relatif à cette Demande de propositions, que ce soit pour l'interprétation, la validité, la performance ou autre, soit soumis à la juridiction exclusive des tribunaux de la province de l'Ontario, et chaque demandeur et Grands Défis Canada acceptent irrévocablement la compétence des tribunaux de cette province.

F. Gestion des risques, sécurité, antiterrorisme, anticorruption, lutte contre la corruption

Les propositions doivent se conformer à toute législation canadienne pertinente, ainsi qu'à toute législation internationale applicable en matière de lutte contre la corruption et le terrorisme. Toute personne ou organisation nommée dans les sanctions du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni ou du Conseil de sécurité des Nations Unies ne sera pas financée. Cette liste peut être élargie à mesure que d'autres partenaires se joignent au défi.

Les propositions de projets qui prévoient des travaux dans des lieux à risque doivent détailler la manière dont les risques pour la sécurité des personnes et des biens seront gérés. Si leur demande de financement est acceptée, les candidats devront, au cours des négociations, expliquer comment ils comptent éviter la corruption et le détournement des fonds de leur objectif initial.

Par exemple, lors des négociations, on demandera aux candidats de fournir une description des politiques et procédures de l'organisme pour traiter les conflits d'intérêts et les irrégularités financières ou autres, y compris, sans s'y limiter, des procédures adéquates :

- En exigeant que l'organisme et ses représentants déclarent tout intérêt personnel ou financier dans toute question relative aux activités financées, et excluent cette personne de la question concernée
- En identifiant les étapes nécessaires pour enquêter sur une irrégularité.
- En élaborant un plan d'action rapide et approprié pour récupérer tout fonds détourné dans le cadre d'une fraude avérée.

Lors des négociations, les candidats devront également inclure une description des politiques et procédures de l'organisme visant à implanter des contrôles internes adéquats pour prévenir la corruption, la fraude et d'autres situations d'utilisation abusive des fonds.

G. Activités et livrables

Les projets financés dans le cadre de cette initiative devront mener les activités suivantes et fournir les résultats attendus.

1. Rapports sur le rendement axés sur l'utilisation des fonds et les résultats obtenus.
2. Suivi, évaluation et apprentissage (SEA) solides. En tant qu'investisseur axé sur l'impact, Grands Défis Canada exige que tous les projets financés rendent compte de leurs activités, de leurs résultats et de leur impact.
3. Un rapport final qui rend compte des dépenses financières et qui présente une évaluation claire de l'impact du projet, y compris les progrès réalisés pour garantir l'accès à l'innovation à ceux qui en ont le plus besoin et la diffusion à grande échelle des connaissances générées.
4. Mises à jour continues après l'investissement sur la gestion des droits de propriété intellectuelle des innovations soutenues et sur les progrès de déploiement des Plans de partage et d'accès.
5. Les projets financés devront fournir des supports de communication, y compris des photos, des vidéos et des témoignages, afin de soutenir l'apprentissage, le partage des connaissances et les communications publiques liées au projet d'innovation.

La liste complète des activités et des livrables sera reprise dans l'accord de subvention conclu avec Grands Défis Canada.

H. Conditions de conformité des bailleurs de fonds

Une partie ou la totalité des fonds de subvention octroyée à un demandeur retenu proviendra d'ententes de financement entre Grands Défis Canada et certains bailleurs de fonds. L'Accord de subvention conclu avec un Candidat retenu intégrera certaines des obligations de conformité imposées par ces bailleurs de fonds, lesquelles s'appliquent à tous les bénéficiaires de fonds, y compris les bénéficiaires de subventions. Le demandeur devra reconnaître avoir lu et compris ces obligations de conformité par les bailleurs de fonds et devra faire les déclarations, donner les garanties et s'engager à respecter les conditions générales énoncées dans les conditions de conformité applicables imposées par le ou les bailleurs de fonds comme condition pour recevoir une subvention de Grands Défis Canada.

I. Modalités de financement

COÛTS ADMISSIBLES : Veuillez consulter les Directives sur les coûts sur le site Web de Grands Défis Canada pour obtenir une ventilation des coûts admissibles liés au déploiement des Projets financés par Grands Défis Canada (voir les Directives sur les coûts).

CONDITIONS DE DÉCAISSEMENT : Une avance initiale pour la première période sera versée après la signature de l'accord de subvention et de tout accord sur les étapes convenues. Les paiements ultérieurs seront effectués en fonction des besoins de trésorerie estimés pour les coûts admissibles. Tous les rapports financiers soumis doivent être signés par un responsable financier approuvé par Grands Défis Canada et le chef de projet.
Il peut être nécessaire de disposer d'un compte bancaire distinct et portant intérêts pour le projet.

AUDIT : Les dépenses liées au projet feront l'objet d'un audit par Grands Défis Canada ou les bailleurs de fonds concernés jusqu'au **30 juin 2034** ou tel que précisé dans un accord de financement final avec le demandeur.

Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada
Being_
www.beinginitiative.org